Bulletin Municipal de Saoû
N° 13 - Juin 2012

LE P'TIT SAOÛ

Maurice Burrus,
propriétaire de la forêt de Saoû
de 1924 à 1959
Plusieurs ouvrages devraient paraître cette année à l'initiative de ses descendants.
(Lire pages 6 et 7)

L'éditorial du Maire

Saoû, quelle richesse ?

Vous avez du remarquer lors d'un numéro du journal L'Express, un article classant les communes de la Drôme d'après leur niveau d'importance de revenu par foyer fiscal. Saoû se trouve dans le bas du classement avec environ 1600 € de revenus par foyer. Quelle image peut on donner d'un aussi beau village lorsqu'on s'étourdit à observer notre société de consommation ?

Dans le classement des communes de la strate de 500 habitants, nous comptons 90 emplois dont 50% d'employeurs à la fois dans le développement touristique mais aussi dans des métiers de l'artisanat, des commerces et de l'agriculture, des secteurs non négligeables.

Sans oublier près de 25 associations dont la petite dernière : « désir des arts », à découvrir... et le comité de la fête du Picodon qui œuvre pour une fête qui remporte chaque année un franc succès et qui célèbre cet été, ne l'oublions pas, son quarantième anniversaire !

Mais il y a aussi nos jeunes qui ont réinvesti la salle dans le jardin de la maison des associations dans un très bon esprit de participation et d'échange associatif, qui devrait se concrétiser prochainement. On trouve encore nos joyeux pétanqueurs du mercredi après midi, face à la Mairie, qui nous rappellent les récréations des jours d'école : il n'y a pas d'âge pour s'amuser !

Alors bravo à vous tous, pour votre dynamisme, créateur de lien social, votre action nous donne chaque jour un peu plus de force et d'inspiration. Comme quoi, malgré ce classement, notre village reste un des plus attrayants du Département !

Une dernière chose : chaque semestre, nous revenons vers vous afin de vous communiquer un maximum d'informations sur notre village. Le P'tit Saoû vous appartient, il est un outil de communication à votre service, n'hésitez donc pas à nous solliciter si vous souhaitez réagir sur des sujets d'actualité du passé ou du présent.

Nous vous souhaitons une très bonne saison estivale.

Sincères salutations.

A LIRE dans ce numéro :

Histoires et légendes de la forêt de Saoû

racontées par les enfants de l'école
(Lire pages 13 et 14)

A lire également...

- Résultat des présidentielles
- Le jardin du saoûrire
- Les conteneurs semi-enterrés
- Le budget 2012
- Tribune libre
- La vie associative
- La page de Couni / infos pratiques

l'Actu municipale

Saoû Drôme

Présidentielles

Les Saouniens ont voté !

Encore une fois, bravo pour le civisme de nos villageois : le taux de participation à Saoû (88% au 2e tour) dépasse comme toujours largement la moyenne nationale !

Résultats du premier tour en nombre de voix :

Inscrits : 418, Abstentions : 51, Votants : 367, Blancs ou nuls : 11, Exprimés : 356. M. HOLLANDE François : 96, Mme JOLY Éva : 21, Mme LE PEN Marine : 35, M. SARKOZY Nicolas : 65, M. MÉLANCHON Jean-Luc : 95, M. POUTOU Philippe : 5, Mme ARTHAUD Nathalie : 1, M. CHEMINADE Jacques : 1, M. BAYROU François : 33, M. DUPONT-AIGNAN Nicolas : 4.

Résultats du deuxième tour en nombre de voix :

Inscrits : 418, Abstentions : 47, Votants : 371, Blancs ou nuls : 28, Exprimés : 343. M. HOLLANDE François : 226, M. SARKOZY Nicolas : 117.

À Saoû, au deuxième tour, c'est donc François Hollande qui est arrivé en tête avec 65,9 % des suffrages exprimés, suivi de Nicolas Sarkozy qui a obtenu 34,1 %.

Entretien du village

Abords de Vèbre

Cette année, avec le concours du Syndicat mixte du Bas Roubion et du Jabron, et la participation de notre association locale « la truite de la Vèbre », nous avons débuté des travaux d'élagage et des entretiens des bords de Vèbre dans la traversée du village et en amont de celui ci, dans le strict respect de l'environnement en donnant une dimension humaine à ce chantier réalisé par les jeunes de la Drôme insertion.

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier les propriétaires riverains qui nous ont fait un accueil positif et qui entre autre ont pris à leur charge 60% du montant des travaux d'élagage des grands arbres sur leurs propriétés.

Nous remercions aussi toute l'équipe du SMBRJ et de Drôme Insertion qui ont réalisé ce travail pas toujours très facile.

Samedi 15 septembre

Le forum des associations

Le prochain forum des associations aura lieu à la salle des fêtes de Saoû le samedi 15 septembre 2012. Toutes les associations du village qui le souhaitent peuvent y tenir un stand pour présenter leurs activités aux villageois.

Activités culturelles ou sportives, édition, ateliers manuels... il y en aura pour tous les goûts ! Ne manquez pas ce rendez-vous.

Petit rappel

Le camping La Graville

Juste un petit rappel concernant le camping de la Graville. Comme nous vous l'avons déjà dit dans un précédent P'tit Saoû, le camping de la Graville, depuis le 7 Mars 2011, est géré par Monsieur Stéphane MARTIN.

Cet espace en pleine nature est devenu un lieu privé, régi par un règlement.

Cet outil de travail, nous devons le respecter, même si la nature, nous nous l'approprions facilement lorsqu'elle est proche de chez nous et si belle.

Promeneurs du Dimanche, randonneurs, grimpeurs, nous vous demandons de ne plus passer dans le camping de la Graville, ni de vous servir des installations réservées aux campeurs, sans une autorisation du gérant du site.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Samedi 30 juin

La commémoration du bombardement

Le 30 juin 1944, neuf avions allemands bombardent le village, faisant 17 victimes dont 2 de Francillon qui se trouvaient au village à ce moment là, ainsi que et de nombreux dégâts. Retrouvons nous tous ensemble samedi 30 juin à 18h30 place des Cagnards pour évoquer ensemble cet épisode douloureux de l'histoire du village et rendre hommage aux victimes.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert sur place par l'équipe municipale.

Le marché des producteurs à repris !

Le jardin du saoûrire...

Il était une fois une terre propice à l'accueil qui semait des bouches pleines de sourires.

Dans cette contrée lointaine vivaient des agriculteurs passionnés. L'un choyait ses poulettes, l'autre cultivait ses asperges et son ail, un troisième se mit à ramasser dans ses serres et en plein champ pommes de terre, tomates, salades et autres merveilles, tandis que dans un village voisin un autre se mit à ses heures perdues à faire germer des plants de tomates, de belles fleurs, quelques aromates et des plants de légumes gorgés de soleil. Au même moment, un autre de ces habitants élevait des chèvres et ramassait les bons œufs de ses poules. Dans le pays du picodon, deux chevriers vivaient l'alchimie de leurs fromages de chèvre : des bleus, des crémeux, des frais...

Tous ces paysans décidèrent de se retrouver le mercredi en fin de journée pour venir vendre leurs produits dans un petit jardin du village de Saoû, derrière la Cure : la Maison des associations.

Voici la deuxième saison du **marché des producteurs** locaux de Saoû. Vous y trouverez un moment agréable, familial où dégoter des mets à cuisiner à votre bon gré.

L'idée était née de Céline CHEMIER, Ludovic Raillon et Laurent Deshayes il y a maintenant deux ans, et d'autres les ont rejoints pour étoffer le panier des habitants mais

aussi des visiteurs qui peuvent découvrir des produits locaux : poulet en plein air, asperges et ail, plants de légumes, fromages de chèvre, picodons, œufs et légumes variés.

Tous les mercredis de 18H00 à 19H30, venez à la rencontre des artisans de la Terre, derrière la Cure à côté de l'église de Saoû.

---

5 septembre 2011

Le repas communal

Le repas communal aura lieu cette année dimanche 2 septembre 2012. Cette année nous organisons une journée rencontre autour de ce repas. Notre projet sera de vous proposer diverses activités aidé par des bénévoles et de vous accueillir à partir de 10h30 à la forêt.

- Un circuit V.V.T. accessible à tous (venir avec son vélo), avec des boucles dans le circuit plus difficiles pour ceux qui pratiquent plus souvent.
- Une initiation à la marche Nordique à la portée de tous pour vous faire découvrir ce sport.
- Le traditionnel jeu de boule (apporter vos jeux), pourquoi pas un petit concours entre amis.
- Et aussi un Parcours découverte dans la forêt pour les familles.

Ensuite nous nous retrouverons vers midi pour prendre ensemble un apéritif, et nous dégusterons le repas préparé par un nouveau traiteur, Mr Dupré.

Au menu (15€) : Salade Grenobloise (lardons, noix, œufs, tomates, croutons), Cuisse de Pintadeau sauce Clairette, Gratin dauphinois, Fromage (Picodon), Dessert, Café + Clairette.

Pour les enfants de 5 à 11 ans : **un menu à 6€** : Lasagnes + dessert.

Ensuite sieste pour certains, jeux pour d'autres !

Nous vous demandons pour permettre une bonne organisation de la journée de réserver le plus tôt possible au secrétariat de la mairie. **La date limite est le Lundi 27 Août** au soir, en déposant en Mairie le bulletin ci-dessous (ou en le recopiant sur papier libre).

Si vous le désirez, vous pouvez venir participer aux diverses activités, sans pour cela être présents au repas. Nous vous demandons cependant de nous prévenir pour la participation aux activités.

Merci de venir nombreux, l'équipe municipale sera heureuse de vous rencontrer et de discuter avec vous.

BULLETIN D'INSCRIPTION
AU REPAS COMMUNAL DU 5 SEPTEMBRE

Nom : .....

Nb de repas adultes : ..... x 15€ = ... €

Nb de repas enfants : ..... x 6€ = ... €

TOTAL : ..... €

Ci-joint chèque du montant total, à l'ordre de M. Dupré.

Veuillez indiquer le nombre de participants aux activités :

ACTIVITÉS	Marche	VTT	Parcours	Boules
Adultes				
Enfants				

Besoin de transport pour se rendre au repas ?

❒OUI ❒NON

Collecte des ordures ménagères

Les conteneurs semi-enterrés

A Saou, les anciens bacs verts 660 litres destinés aux ordures ménagères et les colonnes de tri ont été retirés au mois de mars et remplacés par des conteneurs semi-enterrés de 5m³. Parmi leurs principaux avantages : un accès facilité, une ouverture simplifiée, une bonne intégration paysagère avec un entourage en bois, une faible emprise au sol, un mobilier fixe assurant une meilleure sécurité et une plus grande capacité de stockage.

Ces conteneurs semi-enterrés ont été implantés au niveau des points suivants de votre commune :

- En contre bas de l'ancien point du Silo
- Jeu de boules
- Parking des toilettes sèches (Sanivertes) en remplacement de celui du camping
- Parking des pompiers → nouveau point
- Place du Picodon → nouveau point
- Route de Bourdeaux
- Forêt de Saou

Les Saouniens et Saouniennes ont désormais à leur disposition pour évacuer leurs déchets les infrastructures suivantes :

- 4 points propres communaux composés de trois conteneurs pour les emballages ménagers recyclables + un conteneur à verre Place du Picodon et 124 autres points propres répartis sur tout le territoire de la CCVD
- 9 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères (exclusivement) à déposer dans des sacs hermétiques fermés d'une contenance de 80 litres maximum (pour les couvercles double tambour métallique)
- Les cinq déchetteries de la CCVD dont l'accès est gratuit pour les particuliers. Horaires de la déchetterie de Bourdeaux : le lundi après-midi de 14h à 18h, le jeudi matin de 8h à midi, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Lors des réunions de quartier, certains d'entre vous nous ont fait des remarques sur l'ouverture à tambour des conteneurs et leur limitation aux sacs de 80 litres, alors que ce n'est pas le cas à Soyans.

Il s'agit d'une limitation voulue par la CCVD pour ne pas susciter des gros sacs avec éventuellement des gravas ou autres... Les conteneurs ne sont destinés qu'à recevoir les ordures ménagères !

Les conteneurs de Soyans ne sont pour l'instant pas équipés d'ouverture à tambour comme à Saoû pour une raison simple : le fournisseur était en rupture de stock. L'installation des doubles tambours à Soyans est donc bien prévue dès que le fournisseur aura répondu à ces exigences techniques. À terme il n'y aura plus de différences entre les communes.

Information

Affiche d'information de la communauté de communes du Val de Drôme – Avril 2012

Val de Drôme
Communauté de Communes

Des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et la collecte sélective

Pour améliorer la qualité du service, la communauté de communes du Val de Drôme implante des conteneurs semi-enterrés sur votre commune. Ils vont remplacer l'ensemble des bacs verts 660 litres.

6 points à votre disposition :

Point en face du silo

Point des toilettes sèches

Point Place du Picodon

Point du jeu de boules

Point Route de Bourdeaux

Point du parking des Pompiers

Vous utiliserez désormais ces conteneurs semi-enterrés.

Pour les ordures ménagères, merci de déposer uniquement des sacs hermétiques, d'une contenance de 80 litres maximum.

Communauté de communes du Val de Drôme
Siège : rue Henri Barbusse - B.P. 331 - 26402 CREST Cedex
Tel. 04 75 25 43 82 - Fax 04 75 25 44 96
ccvd@val-de-drome.com - **www.valdedrome.com**

Budget Général 2012

a) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2011

Excédent de fonctionnement : ..... 80 627,47€
Déficit d'investissement : ..... 36 365,36€
Excédent global de clôture : ..... 44 262,11€

Investissements réalisés en 2011 : Elaboration du PLU (1e phase). Avant projet étude éboulement du Roc. Etude aménagement village (3e phase). Achat panneaux signalisation. Adaptation étrave sur tracteur déneigement. Achat matériel informatique Mairie. Achat cuisinière et lave- linge salle des fêtes et école. Mise en conformité électrique bâtiments communaux. Aménagement local technique. Eclairage public Travers et tennis. Travaux assainissement local technique et caserne pompiers. Travaux voirie .

b) VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2012

Fonctionnement :
Dépenses ..... 416 171 €
Recettes ..... 416 171€

Investissement :
Dépenses ..... 156 979€
Recettes ..... 156 979€

En investissement, sont prévus les travaux suivants :
Elaboration PLU (2e phase) : ..... 23 000€
Mise aux normes électriques bâtiments communaux ..... 6 467€
Etude partielle camping (sanitaires handicapés) ..... 1 200€
Aménagement terrain de foot ..... 14 465€
Travaux de voirie : ..... 22 500€
Panneaux signalisation ..... 2 000€
Travaux d'urgences ou réserves ..... 10 359€

Le total TTC des travaux prévus est de 79 991€, le montant des subventions accordées est de 15 784€.
La part communale est de 64 207€.

Budget annexe eau et assainissement

a) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2011

Excédent de fonctionnement : ..... 89 440,25 €
Déficit d'investissement : ..... 47 872,99 €
Excédent global de clôture : ..... 41 567,26 €

Investissements réalisés en 2011 : ont été réalisés des travaux au niveau du forage du Palloir (sécurisation ressource en eau potable) ainsi que divers petits travaux de réseau d'eau, pour un montant total de 14 683,96 €.

b) VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2012

Fonctionnement :
Dépenses ..... 147 688 €
Recettes ..... 147 688 €

Investissement :
Dépenses ..... 406 531 €
Recettes ..... 406 531 €

En investissement, sont prévus les travaux suivants :
Etude chemin directeur ..... 35 000 €
Tavaux Palloir ..... 92 007 €
DUP forage Palloir ..... 3 900 €
Compteur principal Brouty ..... 22 030 €
Alimentation en eau Brouty ..... 90 657 €
Renouvellement compteurs ..... 15 000 €
Travaux d'urgences ou réserves ..... 29 045 €

Le total TTC des travaux prévus est de 287 639€, le montant des subventions accordées est de 113 510€.
Un emprunt de 100 000€ sera réalisé laissant la part communale d'autofinancement à 74 129€.

De nouveaux éclairages sur Maurice Burrus

Plusieurs ouvrages devraient paraître cette année

En janvier dernier, Jacques Mouriquand, rédacteur en chef du journal Le Crestois, a publié dans les colonnes de l'hebdomadaire un article sur Maurice Burrus, propriétaire de la forêt de Saoû de 1924 à 1959, et sur les différents ouvrages qui devraient sortir en 2012 à l'initiative de ses descendants.

Un grand merci à la rédaction du Crestois de nous autoriser à publier ici l'article ! Comme toujours, dans la rubrique Histoire du P'tit Saoû, nous tenons à préciser que le texte publié ci dessous n'engage que son auteur.

Maurice Burrus, qui fut propriétaire de la forêt de Saoû de 1924 à sa mort en 1959, était un personnage hors du commun. De façon assez injuste, il n'est guère connu dans notre région et bien davantage à Vaison la Romaine dont il fut un incontestable bienfaiteur. Cette année, ses descendants qui se trouvent soit à Lausanne, soit en Alsace, soit à Vaison la Romaine ou qui se partagent encore entre ces trois résidences vont soutenir la publication de trois ouvrages. Il est vrai que plusieurs portent sur des aspects de sa vie qui ne nous concernent guère: la compagnie d'assurance, qui reste propriété de la famille (ESCA) ou l'activité de chocolaterie (Schaal et La Marquise de Sévigné). Les héritiers se sont séparés, au début des années 90, de la production de tabac qui continuait de porter son nom en la cédant à la multinationale Rothmans. Mais, dans les livres à paraître, Philippe Turrel qui en a la charge devrait faire la part belle aux fouilles de Vaison la Romaine et à l'immense philatéliste qu'il fut, le deuxième au monde après la Reine Victoria. Si l'on complète ces lectures par un livre à paraître sur la forêt de Saoû à l'initiative du département, on devrait avoir une meilleure vision de cet homme.

DÉPUTÉ

Il est né, en 1882, à Dambach-la-Ville, en Alsace, d'une famille d'origine suisse comme il y en eut beaucoup dans ce Haut Rhin juste limitrophe de la région de Bâle. Bien des hommes d'affaires avaient sauté la frontière pour mener leurs entreprises. Ce fut le cas des siens qui, du coup, partagèrent avec les Alsaciens l'obsession du destin de cette province profondément profrançaise mais alors sous le joug allemand. Une bonne partie de la vie de Maurice Burrus sera marquée par la cause alsacienne qu'il plaide en particulier lorsqu'il est député du Haut Rhin entre deux guerres. Il est parlementaire « indépendant ». Mais il est proche du parti radical et en particulier d'Edouard Daladier, le « taureau du Vaucluse », encore surnommé « le roseau peint en fer ».

Philippe Turrel signera cette année plusieurs livres sur les Burrus.

Cette amitié avec un parlementaire vauclusien est d'autant moins étonnante qu'ils sont voisins. Maurice Burrus s'est passionné pour Vaison la Romaine en rencontrant l'abbé Joseph Sautel qui avait entrepris les premières recherches archéologiques dans la cité romaine. Or, il se trouve que l'on venait d'y trouver, lorsque Maurice Burrus passa la première fois dans la cité, une plaque rendant hommage à Sextus Afranius Burrus, conseiller de Néron de haut rang. L'industriel alsacien se convainquit aussitôt que c'était évidemment un de ses ancêtres, ce qui restera longtemps à prouver. Et c'est parce qu'il se rend sans cesse à Vaison La Romaine depuis l'Alsace que Maurice Burrus, qui doit sa fortune à l'ancienne activité de production de tabac lancée déjà par ses ancêtres, passe chaque fois à proximité de la forêt de Saoû. Peut-être y trouve-t-il des ressemblances avec ses chers forêts alsaciennes. En tous cas, le grand chasseur qu'il est et qui veut distraire ses relations d'affaires, trouve là le terrain qui lui convient. « Et puis, ajoute son biographe Philippe Turrel, c'était un homme de grands projets. Il avait une vision des choses. De la même manière qu'il a inondé Vaison d'argent (on parle de 80 millions de francs de l'époque!) pour rendre attractifs les champs de fouille pour le public, il avait à Saoû une vision touristique. Il fait ainsi construire un circuit touristique de 28 km de 1925 à 1930 sur le flanc du synclinal. En 1928, il ordonne l'édification de l'Auberge des Dauphins inspirée du Petit Trianon de Versailles. » . En effet, s'ajouteront des sapins douglas, des mélèzes, des cèdres de l'Atlas.

PRO-FRANÇAIS

On se souvient d'avoir lu en 2010 dans les colonnes du Crestois le récit de Mme Ladreyt-Tchorny qui racontait le séjour en forêt de Saoû de Russes blancs ou d'Ukrainiens fuyant devant les bolchéviques et qui trouvèrent là à s'employer aux travaux prescrits par Maurice Burrus. Ce sont eux qui réalisèrent la route conduisant aux Trois Becs. Elle estimait à 200 personnes le nombre de ceux qui tra-

vaillèrent ainsi. D'autres sources parlent de 130 habitants en permanence avec une école active. Mme Ladreyt-Tchorny gardait de M. Burrus le souvenir d'un homme très protecteur. Henry Fuoc, l'ancien maire de la commune, évoquant des souvenirs d'anciens membres de sa famille dont, déjà, un maire, fait, lui, le portait d'un homme dur en affaires. C'est du reste assez vraisemblable car personne ne peut croire que ses incontestables réussites dans ses entreprises aient été obtenues d'une main légère. Il y a quelques traces de procès à gauche ou à droite, notamment avec les collectivités alentours. Mais, en 1926, Maurice Burrus propose de participer aux frais d'électrification des communes de Saoû et Francillon en contrepartie de leurs bois afin d'unifier leur domaine. Il souhaite que la ligne électrique soit prolongée jusqu'à la forêt de Saoû car, outre l'important reboisement, il ambitionne – on l'a vu- un vaste projet touristique.

L'accusation qui viendra après-guerre (peut être de résistants cachés dans la forêt de Saoû) de collaboration avec l'ennemi lui vaudra quelques ennuis. Mais elle est assez douteuse. Il est certes avéré que, comme la plupart des parlementaires d'alors, il vota les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Mais il n'est pas moins vrai aussi qu'il eut les pires ennuis au début de la guerre dans ses propriétés alsaciennes saisies par les Allemands. Des dossiers devaient traîner chez eux rappelant sa conduite exemplaire lors de la Première Guerre Mondiale: le citoyen suisse qu'il était se glissa alors dans les lignes pour secourir des blessés français. Par ailleurs, son engagement à la tête d'organisations profrançaises pour ancrer l'Alsace du côté de la France était public et les nazis le lui firent payer. Par conséquent, on serait curieux de connaître sur quelles bases on lui imputa des « collaborations » avec l'ennemi, alors même qu'il fut brièvement arrêté dans sa terre natale.

La conséquence est certaine. Dégoûté, il quitta la région et s'installa en Suisse où il mourut en 1959 en ne s'étant plus guère intéressé à la forêt de Saoû.

Jacques Mouriquand
Le Crestois, janvier 2012

Les différents propriétaires de la forêt

La forêt a longtemps appartenu au Dauphin de France, puis elle tombe dans le domaine royal. Si nous en croyons un historique de Jean Noël Couriol, François Falquet-Travail devient propriétaire en 1761. Roturier, procureur du roi, maire de Crest, puis sous-préfet de Die, il aménage le Pertus pour le passage des charrettes et développe les extractions de lignite. Pierre de Bonnaufau de Presque, dont l'épouse Jacqueline de Bayle est l'une des favorites de Louis XV, achète la Forêt en 1772. Il installe quatre gardes armés, qui tuent deux paysans en novembre 1773. Les villageois se révoltent. Nous peinons à suivre la chronologie jusqu'en 1850 où Adolphe Crémieux l'acquiert.

Puis le site est vendu en 1868 à Antoine Forissier, industriel soyeux lyonnais, membre d'une vieille dynastie de cette ville encore présente aujourd'hui. Il fait ériger dans l'une des tourelle de la villa Tibur une chapelle privée dédiée à Saint François Régis et Sainte Anne. En 1917, la forêt est achetée par Charles Emorine à Jean Pierre Moulin, fabricant de rubans à Saint Etienne. La forêt connaît alors un déboisement massif sur les 2/3 de sa superficie ce qui entraîne le débordement régulier de la Vèbre dans la forêt.

De 1924 à 59, suit donc la période Burrus. Elle fut par la suite reprise par un professeur de la région de Moulins, le Pr. Fleury, puis par la Société des Pins du Prince Napoléon, avant que ce ne soit par les AGF et enfin, en l'an 2003 par le département de la Drôme pour 5 390 000 euros.

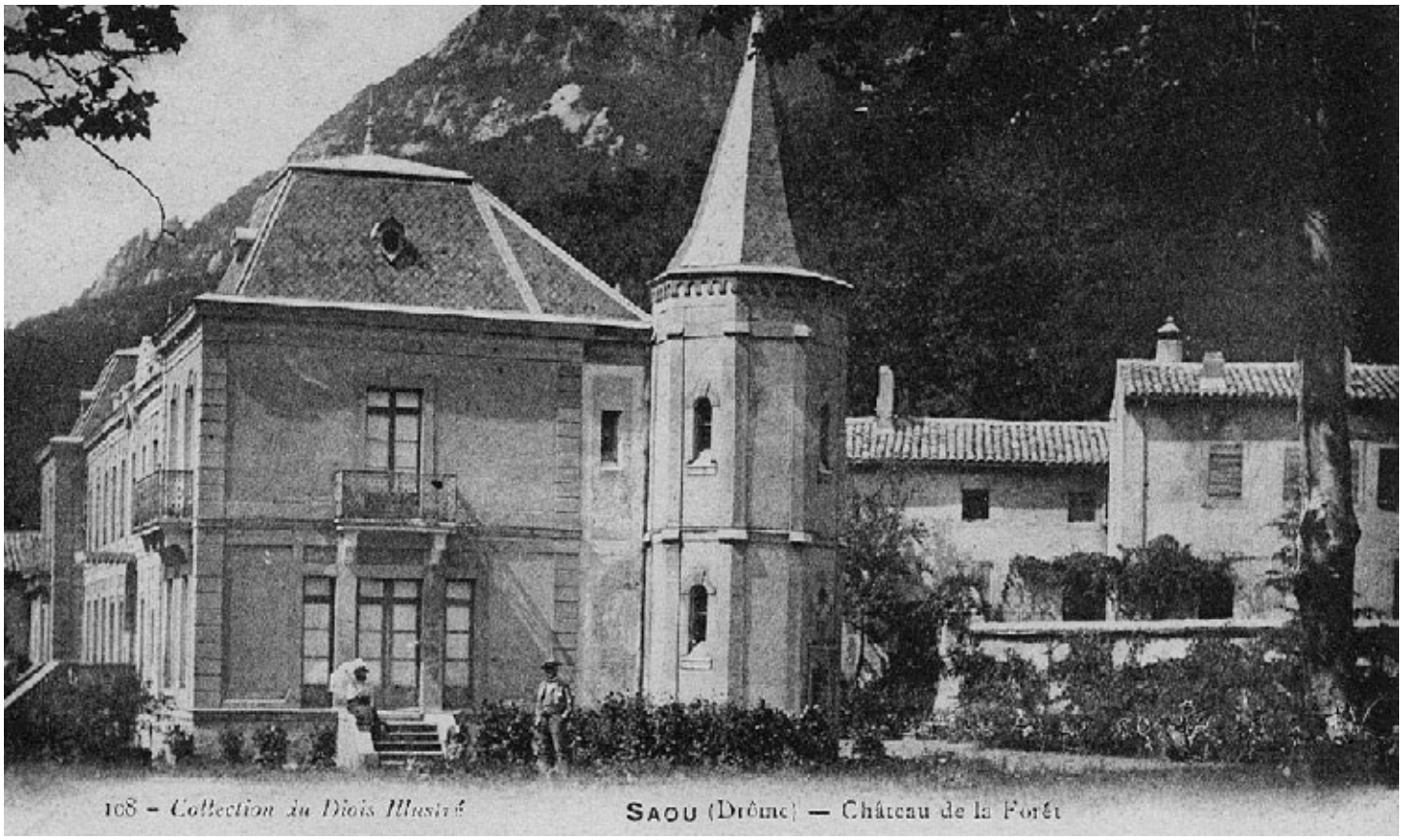

Alors ? Ça gaz à Saou ?

Il y a quinze jours de cela... 12h27, prêt à frire un beau filet de poisson, je pose une poêle sur la cuisinière, trois gouttes d'huile d'olive, et hop ! Non... pas hop du tout : plus de gaz. Qu'à cela ne tienne, la solution est évidente : dévisse, la bouteille en poussette, le chéquier dans à la main, nous sommes déjà chez Jossaud. Evidement je sonne. Evidement ils sont là. Evidement nous les dérangeons en plein repas ; du poisson ! Mais évidement ils nous disent que ça ne les dérange pas. Evidement c'est la dernière bouteille, et évidement il y en a toujours encore une ; allez savoir comment. Evidement je remplis mon chèque ; on parle du temps ; et ce jour là, du temps qui passe ; et en souriant, qu'ils ne sont pas éternels me disent-ils. Et le gaz à Saoû non plus ! Et qu'ils aimeraient pourtant bien qu'il y reste après eux. Mais qui ? Ah... évidement.

12h39, revisse, et hop ! 12h43, nous mangeons un beau filet de poisson délicatement frit à l'huile d'olive, parce que à Saoû, et merci à vous, ça gaz. Evidement ?

Vincent Zorzi

Le P'tit Saoû s'endort, réveillez-le !

Ben oui, notre petit gavroche profite de ses 7 ans d'existence pour s'endormir un peu sur ses lauriers. C'est désormais une routine : le rythme de propositions d'articles s'essouffle peu à peu, les sujets sont moins faciles à trouver... Moi, j'assemble tout ça tant bien que mal, en m'y amusant un petit peu moins qu'avant. Et pourtant...

Pourtant, amis saouniens, vous me dites tous que vous êtes ravis de cette petite gazette qui arrive dans votre boîte aux lettres tous les six mois. J'ai toujours l'ambition de développer, avec votre aide, ce petit fanzine et en faire un vrai petit journal communautaire dont on aurait plaisir à guetter les parutions.

Rassurez-vous, j'ai encore des plaisirs : j'ai adoré ces dernières années publier les petites histoires du temps jadis de M. Magnet, l'histoire des pompiers de Saoû racontée par M. Marcellin, le conte de Simon Arnaud sur la forêt, le travail universitaire sur la fête du Picodon, les petits poêmes des uns et des autres en hommage à des êtres disparus, les retrouvailles des anciens élèves de l'école...

Bref, ce qui fait le sel du P'tit Saoû, ce n'est pas tant l'info municipale fournie par les élus, mais SURTOUT toutes ces petites choses que vous y mettez, vous, pour les partager avec le village. Et c'est ce qui fait la singularité de notre bulletin municipal par rapport à celui des autres communes !

Mais aujourd'hui, ça ronronne un peu, c'est dommage. Alors empêchons notre petit gavroche de s'endormir ! Pourquoi ne pas franchir un pas et proposer à la Mairie de monter une commission extra-municipale en charge de la conception du journal ? Il y aurait un comité de rédaction, composé de saouniennes et saouniens, qui récolterait les articles des élus et des associations, mais aussi qui développerait la partie "magazine" en créant des rubriques, en allant à la pêche aux sujets. Les idées ne manquent pas : des portraits de nos anciens, des recettes de cuisine, la présentation de nouvelles activités sur la commune, la publication de vieilles photos sorties des greniers, des souvenirs d'enfance, des articles de fond...

Et s'il faut pour tout ça augmenter le nombre de pages ou rajouter plus de couleurs (sans que ça coûte plus cher à la commune), on pourrait réfléchir à du financement complémentaire externe, ponctuel ou régulier.

Bref, tout est à imaginer, il suffit juste d'avoir envie de s'amuser à faire un chouette journal sur Saoû.

Je propose à ceux d'entre vous interressés par un tel projet de se faire connaître en m'envoyant un courriel à bulletin@saou.fr. À la rentrée de septembre, nous pourrions nous donner rendez-vous autour d'une table à la salle des fêtes et réfléchir à un projet écrit à proposer au Conseil Municipal. Un projet qui incluerait, bien évidemment, une charte déontologique afin de rassurer la mairie sur deux points essentiels :

- maintenir le P'tit Saoû dans son rôle primordial d'organe officiel d'informations municipales des élus vers les concitoyens.
- assurer, pour la partie "magazine", la neutralité et l'esprit bon enfant du P'tit Saoû, afin de lui éviter de devenir une tribune de querelles de clocher.

Ces deux points étant déjà ma ligne de conduite depuis que je m'occupe du P'tit Saoû, ça ne me sera pas difficile de continuer. Mais la différence avec aujourd'hui, c'est que je ne serai plus seul à m'amuser... Rejoignez-moi !

Philippe Multeau
bulletin@saou.fr

la vie du village

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Vieillir au village

Venez nous rejoindre

L'association "Vieillir au village" est basée à Puy St-Martin, elle emploie 4 salariées à temps partiel, et mobilise de nombreux bénévoles sur la plaine de Cléon / Marsanne.

Elle a pour but de venir en aide aux personnes âgées : portages de repas, aides aux repas à domicile, transports de personnes (médecin, courses, cinéma) petits travaux, actions crépuscule etc...

L'association propose également tous les 15 jours des repas pris en commun sur Puy St Martin et diverses activités, nous nous chargeons du transport.

Le CCAS (Mairie) de Saoû va mettre en place un questionnaire qui vous sera envoyé, afin de recueillir vos envies et souhaits pour d'éventuelles rencontres.

Sur Saoû, un grand nombre de personnes font appel à l'association, ce qui les aide, entre autre, à rester à leur domicile et soulage les familles. Mais, à ce jour nous fonctionnons seulement avec 3 bénévoles sur la commune ce qui est insuffisant. Aussi, nous sommes à la recherche de personnes pouvant donner 2h de leur temps par semaine, ou plus (si vous le souhaitez vos kilomètres vous seront remboursés).

Pour plus de renseignements concernant les différentes aides ou le bénévolat contactez nous au : 0607099753 ou 0622082812.

Marie Claude Gresse (bénévole)

Un nouvel atelier de poterie à Saoû

"Terre à Peau"

Bonjour !

Envie d'un bol, d'un saladier d'une belle assiette... Et Hop, "Terre à Peau", un atelier dédié au plaisir de la création, vous ouvre ses portes à Saoû !!!

La Menuiserie s'est peu à peu transformée en Poterie et propose de vous recevoir toute l'année.

Pour le plaisir des yeux, pour une rencontre avec de nouveaux objets et aussi pour le plaisir de mettre la main à la pâte.

Et oui, en plus de pouvoir choisir la pièce unique de votre choix, petits et grands peuvent venir apprendre à travailler l'argile avec Adélaïde.

Pour plus de renseignements, vous pouvez bien sûr venir me voir ou me joindre au 06 77 71 48 97. Et si vraiment nous n'arrivions pas à trouver quelques instants une adresse mail est à votre disposition:

terre.a.peau@orange.fr

Lectures pour l'été

Éditions de la Galipotte

Il arrive, le nouveau livre des enfants du CM2 « Histoires et légendes de la forêt de Saoû » : Ce sera l'événement littéraire du village, à ne pas rater avant les vacances.

En l'attendant, on lira avec plaisir le « **Mandrin de A à Z**» de notre ami et ancien adjoint Alain Balsan.

Juste entre nous

Le bal du 13 juillet

Deux jours avant la fête du Picodon, pour la fête nationale, un petit bal aura lieu place de l'église vendredi 13 juillet. Un événement qui ne s'inscrit pas dans le programme officiel de la Fête du Picodon, et qui ne sera annoncé que par affichettes dans les village trés proches.

Le but est de passer une soirée au calme, entre nous, grignoter, boire des coups et danser sous les lampions. Une sorte d'apéritif avant la grande fête du dimanche.

Cette soirée est à l'initiative du Comité de la Fête du Picodon, mais toute aide d'autres associations du village sont bienvenues !

Une nouvelle association

Désirs des Arts

Nous sommes une toute nouvelle association d'artisans installés à Saoû. Nos ateliers proposent les créations des tourneurs sur bois, céramiste, bijoutier, potier et modiste.

Nous avons des désirs :

- Désir de vivre de nos métiers
- Désir d'exposer et de vendre nos productions en compagnie d'autres artisans d'art dans des lieux conviviaux, loin des grandes enseignes, de la production de masse, et des grands Salons nationaux, devenus impersonnels et à but essentiellement lucratif pour les organisateurs.
- Désir d'être reconnus et considérés en tant qu'artistes/artisans
- Désir d'accueillir dignement nos concitoyens et acheteurs potentiels, de choyer notre public
- Désir de partager tout simplement.

Nous organisons cette année une expo/vente **les 16 et 17 décembre**, avec l'idée d'accueillir dans nos ateliers 2 autres artisans d'art, ce qui porterait à 18 le nombre d'exposants à Saoû, avec des savoir-faire diversifiés.

Fête du picodon, dimanche 15 juillet

Déjà 40 ans, bon anniversaire !

Que de temps passé depuis 1972 ! Que de plaisirs, mais aussi de travail, pour les organisateurs afin de réunir chaque année les conditions d'une fête réussie. Heureusement vous êtes là, villageois, à œuvrer avec le Comité. Sans le bénévolat spontané que vous nous apportez, on n'y arriverait pas, soyez en sûrs.

Cette année, nous avons pris le pari de ramener la fête à une journée. Vous avez tous reçu, en principe, dans votre boîte aux lettres un message sur les raisons de ce choix. Pour ceux qui ne l'aurait pas eu, vous pouvez la lire sur notre site à l'adresse suivante :

www.fetedupicodon.com/Message-important

Une seule journée, certes, mais une journée historique ou nous mettrons les bouchées doubles pour une grande fête. Musique, artistes de rue, spectacles, ateliers enfants, jeux, grand marché, surprises liées à l'anniversaire...

Et comme c'est une année historique, c'est aussi l'année à ne pas manquer pour venir nous aider : montage des infrastructures, tournées d'affichage, décoration du village, buffets, buvettes, parkings, tri des déchets, démontage et rangement... y'a du boulot ! Nous sommes à peine une quinzaine au Comité, donc sans vous ça va être compliqué et moins rigolo. Consacrez-nous juste quelques heures avant, pendant ou après la fête, ça nous soulagera beaucoup !

Et puis... ceux qui ont déjà été bénévoles le savent, c'est une expérience inoubliable : esprit d'équipe, foyer réservé pour se reposer, tee-shirt spécifique, soirées discussions endiablées. Rejoignez la famille !

GRANDE RÉUNION DES BÉNÉVOLES
VENDREDI 13 JUILLET À 18H
AU JARDIN DE LA CURE

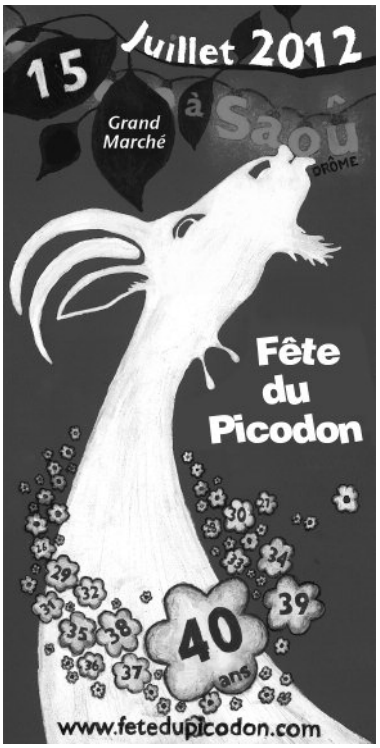

Pour contacter le Comité de la Fête du Picodon :

- Pour des questions d'ordre général : contact@fetedupicodon.com
- Pour proposer du bénévolat : benevoles@fetedupicodon.com ou 06 10 26 69 60

vous pouvez aussi venir nous voir directement, **à la Cure la semaine avant la fête**.

Office de Tourisme de Saoû, Soyans, Francillon

Des changements !

Il a bien changé, en quelques mois, notre petit Office de Tourisme. Investi de nombreuses « missions » par la CCVD et le Conseil Général qui les financent, mais aussi bénéficiant d'une aide accrue des trois mairies, il s'est mis allégrement à la tâche pour préparer la saison.

N'hésitez pas à rendre visite à Jehanne et Alison, les deux nouvelles « conseillères en séjour » (on ne dit plus « hôtesses » !) qui vous expliqueront toutes les innovations de VOTRE office car il s'agit bien d'un outil au service des prestataires locaux (hébergeurs, restaurateurs,...) mais aussi de toute la population de nos trois communes.

En attendant la publication de la nouvelle plaquette de présentation de nos villages, l'Office est passé à l'E-tourisme (Google adress, Facebook, Sitra, ...) tout en élaborant de nouveaux produits d'appel (sentiers, visites,...).

office de tourisme
SAOU SOYANS FRANCILLON

Le nouveau logo conçu par Vincent Zorzi

Le tourisme étant devenu la première activité économique de la Drôme, on assiste à un regroupement des Offices pour faire face aux nouvelles attentes, c'est sans doute la prochaine étape que nous aurons à franchir !

Bernard Foray-Roux

Silex

Un local pour les petits grimpeurs

Le club Silex propose une école d'escalade depuis septembre 2006. Une quinzaine d'enfants (âgés de 7 à 15 ans, principalement Saoûniens mais aussi des communes de Francillon, Charol et Dieulefit) participe à ces "mercredi-escalade". Cette activité, bénévolement encadrée, s'exerce tout au long de l'année en extérieur, et les jours de mauvais temps dans une salle.

Ce local (à l'entrée du lotissement, ancienne maison Vigne) a été auto-construit et auto-financé par les membres du club. Il s'agit d'une "salle de pan" : pas de corde (si l'on tombe un épais matelas de mousse amortit la chute), et peu de hauteur (4 mètres maximum) ; des prises en résine sont fixées sur des panneaux de bois (d'où le nom de "pan") plus ou moins inclinés. Cette "SAE" (structure artificielle d'escalade) est l'outil indispensable pour que l'activité enfants puisse continuer au sein du club et à Saoû.

Or pour des raisons de changement de propriétaire, nous devons quitter les lieux courant juin. Nous suivons l'évolution sportive de certains enfants depuis la création de l'activité ! La fermeture de l'école pour des raisons matérielles est vraiment désolante.

Aussi, Saoûniens, si vous connaissez ou possédez un nouvel endroit pouvant nous accueillir, (80 m^2 étant l'idéal) nous vous serions fort reconnaissants de nous le faire savoir.

Contact :

- Thierry et Julie (la petite fille de "Margo" Faure) MICHAUD, maison Marguerite, Le clos SAOU.
- Thomas CATILL, président du club : 06 76 04 34 79 "

Bien-être

Yoga à Saoû

Le yoga se pratique à Saou depuis septembre 2011 jusqu'en Juin 2012 à la salle des fêtes auprès de Gisèle Brogi, enseignante de Yoga. A la rentrée, en Septembre, le cours du mardi matin à la salle des fêtes sera maintenu, doublé d'un cours les lundis soirs, comme il me l'a été demandé, de 20h à 21h30, pour tous ceux qui travaillent.

Les demi-journées de pratique durant ce printemps nous ont comblé : les deux premières séances se sont déroulées à l'intérieur pour commencer. Ce printemps en début de matinée il a fait parfois « fresquet » mais, après une collation, nous avons pratiqué une heure en extérieur auprès des arbres, parmi le chant des oiseaux. La dernière demi-journée (10 Juin) se pratiquera si possible intégralement à l'extérieur.

Nous vous invitons chacun chacune, Saounienne, Saounien, aussi voisines et voisins de Francillon, Soyans ainsi qu'habitants des environs, à venir essayer gratuitement un cours dès ce printemps (dernier cours le 19 juin prochain) et puis dès la reprises des cours à la rentrée prochaine :

lundi 19 Septembre à 20h, le mardi 20 à 9h

Pratique et enseignement des Asanas (Postures) et du Pranayama (technique de respiration). Relaxation et Méditation seront également abordées au cours des séances tout au long de l'année .

N'hésitez pas à venir découvrir le yoga, essayer, quelque soit votre âge ou votre niveau. Les débutants sont les bienvenus ! Le yoga est avant tout une gymnastique douce, on y entretient la souplesse , le « lâcher prise » du corps, du mental. Durant le cours, vous apprendrez à mieux respirer, à vous détendre par des techniques de relaxation.

Renseignement : 06 89 41 49 83 ou contact@linstantsaou.fr et prochainement sur notre site : Gîte « l'instant »

Gisèle Brogi, Pofesseur de Yoga

Concerts rue de l'Houme

Musique sous le Tilleul

Chers Amis,

Mikki Steyn et Christian Bellegueulle ont le plaisir de vous convier à cinq soirées de divertissement et de concerts "Sous le Tilleul", rue de l'Houme.

• **DIMANCHE 17 JUIN** à 18h30 à la Salle des Fêtes ou autre lieu si indisponible : un conte et ... trois petites flûtistes de Saoû, Emilou, Rosalie, Rose, accompagnées par leur professeur Mikki Steyn avec Simon (guitare) et Madeline (percussion). (entrée libre)

• **SAMEDI 30 JUIN** à 21 heures, chez nous dans le jardin, si mauvais temps à la salle des fêtes : Concert de musiques de films avec Corinne Villa (guitare) Bernard Giulivi (piano) Mikki Steyn (Flûte traversière)

• **SAMEDI 11 AOUT** à 21 heures, chez nous ou si mauvais temps à la salle des fêtes : Concert spectacle CABARET avec pour la première fois en France : Lujeanne Brand (chant et danse) et Devin Howell (chant, guitare et piano) accompagnés de Bernard Giulivi et Mikki Steyn.

Lujeanne Brand et Devin Howell donneront un concert de jazz exceptionnel le **samedi 4 aout** AU TEMPLE DE CREST à 20h.30

• **SAMEDI 6 OCTOBRE** à 20h30, salle des fêtes : soirée contes en musique par Christian Bellegueulle accompagné par Mikki Steyn.

Devin Howell et Lujeanne Brand

"MUSIQUE ET THEATRE SOUS LE TILLEUL"
rue de l'Houme – 26400 SAOU
Tél. 09 77 06 14 69 – 06 07 110 157

Prix des places : 10 Euros, moins de 15 ans : gratuit. Chaque concert sera suivi d'un apéritif convivial.

Concerts place des cagnards et à la forêt

En juillet, deux concerts de Saoû chante Mozart

2012 sera le dernier festival que présidera Henry Fuoc. Il trouve raisonnable de laisser sa place à de plus jeunes. Jeune retraité en 1989, calculez...

Avec l'accord des deux directeurs artistiques qui restent en place évidemment, Philippe Andriot et Philippe Bernold, il a décidé de monter "Le" festival dont il avait envie après 23 ans de fréquentation quotidienne de Mozart et surtout qui ferait appel à quelques uns des interprètes avec qui l'amitié le lie. Et, tout naturellement, il l'a baptisé du nom que ses parents donnaient à Wolfgang Amadé – il laisse Amadeus au beau film de Forman – : Wolfi ! Car, pour lui, ce qui caractérise Saoû chante Mozart et qui est la première raison de son succès, c'est l'amitié qui y règne entre les musiciens, les auditeurs, les élus, les créatifs et les partenaires mécènes.

Certains diront que c'est un départ assez éloigné de celui d'Amadé de la cour archiépiscopale de Salzbourg qui se termina par le célèbre coup de pied aux fesses du Comte Arco en mai 1781. Henry Fuoc ne le regrette pas. Il ne part pas à Vienne mais reste à Saoû, à côté de son épouse Anne, qui garde la direction administrative et financière du festival.

Le programme 2012 du festival est consultable en ligne sur le site : www.saouchantemozart.com

À Saoû, deux dates à ne pas manquer :

Mercredi 27 juin à 19h : Quatuor de Venise

Soirée place des Cagnards, composée de :

- MOZART : Quatuor en la majeur KV 464
- BOCCHERINI : Quatuor en la majeur op. 8 n.6
- SALIERI : Scherzi istrumentali a quattro in stile fugato
- MOZART : Quatuor en si bémol majeur KV 458 "la chasse"

Prix : 25€ (PT) / 20€ (Pass & membres) / 8€ (scolaires & étudiants). Ce concert sera suivi du dîner "sous les platanes" à réserver auprès de l'Oiseau sur sa Branche.

Vendredi 27 juillet à 18h : Ensemble de Basse Normandie

Soirée à la forêt, composée d'œuvre de Mozart :

- Cassation n°1 en sol majeur KV 63
- Concerto pour violon en ré majeur n°4 KV 218
- Concerto pour basson en si bémol majeur KV 191
- 29e Symphonie en la majeur KV 201

Jean-Pierre Wallez : direction

Gilles Apap - violon ; Carlo Colombo - basson

Prix : 30€ (PT) / 24€ (Pass & membres) / 8€ (scolaires & étudiants).

CAF-Saoû-Synclinal

Les mercredis de l'été ...

Par ces chaleurs estivales, pour changer un peu de la piscine bondée ou de la rivière vaseuse, juste avant l'apéritif du soir, le Club Alpin Français de Saoû Synclinal propose tous les mercredis des mois de juillet et d'août, à partir de 18h, une séance d'escalade sur rocher, initiation ou perfectionnement pour enfants et adultes. L'occasion de découvrir la magnifique région de Saoû ainsi qu'une activité sportive très complète. Rendez-vous au club, à Saoû !

Pour tout renseignement : caf-saou-synclinal.com
Club Alpin Français de Saoû Synclinal, relais des grimpeurs, route de la forêt, 26400 Saoû, Tél.: 04 75 76 02 73.
Jean-Marc Belle : 06 82 16 49 98.
Site : caf-saou-synclinal.com

Activité

Marche Nordique à Saou

La marche nordique est apparue dans les pays scandinaves dans les années 70, elle était pratiquée par les skieurs de fond comme entraînement pendant la belle saison.

D'été comme hiver, quelque soit la nature du chemin emprunté, la marche nordique est un sport accessible à tous, alliant bien-être, aventure pédestre et maintien de la condition physique, ce n'est cependant pas une simple promenade avec des bâtons à la main. Plus dynamique que la randonnée, elle a pour principe d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras, à l'aide des deux bâtons. On va plus vite, plus loin avec moins de fatigue.

Pratiquée avec la bonne gestuelle, en variant les rythmes, en effectuant différents exercices, en prenant le temps de s'échauffer et s'étirer en début et à la fin de chaque séances qui dure approximativement 2 heures, la marche nordique devient une activité sportive complète et véritablement révolutionnaire.

Des adolescents aux retraités, sans oublier les sportifs confirmés, la marche nordique est une discipline conviviale. Cette activité en pleine nature détend le corps et apaise l'esprit. Pour plus d'infos, ou pour s'inscrire, contactez moi :
Sophie Rochet, Accompagnatrice en montagne
Instructeur marche nordique
La Placette à Saou - Tél: 06 47 88 79 69

Association Veyron-Vèbre

Ah, Madame, voilà du bon jumelage ! (chanson célèbre)

Soudain Laurent Delessert débarque avec un groupe de vététistes suisses dans votre cour ! Ils sont venus pédaler avec les « Tontons dérailleurs ». Et oui, il est comme ça le jumelage ! Plus besoin de protocole et de discours pour le vivre. On s'invite directement, on tisse des liens amicaux, on partage des passions, on s'envoie des photos des enfants, bref, on est des « jumeaux ».

Cela n'empêche pas, parfois, de mettre « les petits plats dans les grands » comme pour ce week-end de découverte de la « Drôme insolite » concocté et guidé par Bernard, avec Marie-Claude et Martine à la logistique. Léoncel, Font d'Urle et sa « glacière », Vassieux, puis, le lendemain, Boulc et son temple, Borne et ses « sucettes » : le voyage était riche en histoires et promenades, mais aussi, émaillé de délicieux repas drômois et suisses.

Bien encadrés par une joyeuse bande de bénévoles saouniens, nos jumeaux sont repartis enchantés. On les retrouvera vite (début juin) pour organiser, à l'exemple de Saoû, le sentier des huguenots à La Chaux. Puis viendront la Fête du Picodon, le Veyron Open Air (cinéma), la Foire aux Fruits d'Hiver, ect...Mais là, il n'y aura plus besoin de délégations ! Ce seront juste des amis qui se rendent visite pour de nouveaux moments de plaisir et d'émotion.

Pour adhérer ou participer au Jumelage : 06 22 08 28 12 ou 06 19 99 04 06

École de Saoû-Soyans-Francillon

Une fin d'année et un nouveau livre !

Comme chaque année, les derniers jours d'école sont à la fois plein de joyeuse effervescence et de sentiments nostalgiques en pensant à ceux et celles qui partent pour d'autres aventures. Cette année 21 CM2 partent pour la 6ème, nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

Pour bien clore l'année, n'oubliez pas la fête de l'école qui aura lieu le **samedi 23 juin à Soyans**. Le programme précis sera donné dans chaque école.

L'année prochaine une classe sera fermée, les élèves de CP resteront à Soyans, l'école de Saoû accueillera les élèves du CE1 au CM2.

Laëtitia Arnaud va donc nous quitter pour l'école de Charols. Ce fut un plaisir de travailler ensemble et nous la remercions pour son enthousiasme, sa disponibilité et sa gentillesse.

Je souhaite à tous les enfants de bonnes vacances et nous mûrissons plein de projets pour la rentrée.

Martine Guillerme

Histoires et légendes de la forêt de Saoû

Les élèves du CM2 ont travaillé toute l'année sur la forêt de Saoû. Ils vous proposent un recueil de textes qui vous mènera dans un voyage à travers l'histoire de ce lieu extraordinaire. De la Préhistoire au XXème siècle, vous découvrirez une foule de personnages historiques ou imaginaires. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire ce livre qu'ils en ont eu à l'écrire. Ce qui est certain, c'est qu'après la lecture, vous ne verrez plus la forêt du même oeil !

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont aidés et soutenus dans ce projet, ainsi que le Conseil Général qui nous a fait confiance en nous en finançant une partie.

La sortie du livre aura lieu le **vendredi 22 juin** à la salle des fêtes de Saoû à 18h30. Les enfants dédicaceront les livres jusqu'à 19h15.

Points de vente : école, office de tourisme, épicerie. Prix de vente : 8 euros

Et voici, en avant première, un extrait du livre !

Enquête à l'auberge

Nous sommes au 19è siècle, dans la forêt de Saou, au moment où Maurice Burrus désire acheter ce domaine forestier. Ce jour là, sous une pluie battante deux voitures circulent sur la route menant à la forêt. Le premier véhicule transporte des amis de Monsieur Burrus, celui-ci suit dans une traction noire, avec ses architectes. Tous se rendent à l'auberge des Dauphins pour signer l'acte de vente.

La première voiture s'avance sur le pont en bois qui enjambe la Vèbre. Sous son poids, à la stupéfaction de tous, l'édifice s'effondre. Le deuxième véhicule stoppe violemment, près du ravin, pour venir au secours des malheureux, le choc a été très violent et ils ont perdu connaissance. Maurice Burrus remet à plus tard sa visite, il aide à sortir les victimes du tas de ferraille.

C'est en descendant vers la rivière pour essayer de décoincer l'un de ses amis qu'il découvre avec stupeur que les piliers du pont ont été sciés. Evidemment il faut ouvrir une enquête pour résoudre cette énigme, elle est confiée au célèbre détective Hercule Potreau.

Maurice Burrus décide quelques jours plus tard, d'un autre rendez vous à l'auberge des Dauphins afin de sceller la vente. Il emprunte de nouveau la route de la forêt. Au détour d'un virage, près du gîte de Chantebise la voiture roule sur des débris de verre. Le véhicule s'immobilise, bien malgré lui. Maurice Burrus et les deux architectes sortent de la voiture. Ils examinent le sol et concluent rapidement que les débris de verre ont été sciemment posés sur la route afin de nuire. Alors qu'ils s'apprêtait à rejoindre l'auberge à pied, ils croient voir une silhouette s'enfuir à travers bois, vers le gîte. Ils poursuivent le fuyard, en vain car il est trop rapide.

Hercule Potreau qui enquête déjà dans le village, arrivait justement à ce moment là. Il est témoin de la scène et repère le fugitif qui s'engouffre dans le gîte.

Le commissaire Hercule décide d'interroger les occupants du gîte. Maurice Burrus décide de l'attendre dans le salon que lui indique aimablement le propriétaire du gîte, pendant que ses deux architectes partent à la recherche d'un garagiste pour réparer les pneus de la voiture.

Dans la première chambre logent Monsieur et Madame Clair deux passionnés de randonnée qui venaient pour la première fois découvrir les sentiers de Saoû. Hercule Potreau les interroge sur leur emploi du temps. Ces derniers répondent qu'ils viennent juste de prendre leur déjeuner et qu'ils s'apprêtent à gravir le petit Pomerolle. Leur hôte confirme leurs propos.

De la seconde chambre sortit, Miss Potter, une jeune femme célibataire, célèbre pour ses illustrations de livres pour enfants. Sa spécialité: les lapins. Elle montre une aquarelle encore fraîche, représentant une lapine et ses petits. Le talent de Béatrix Potter est si grand que Monsieur Potreau a l'impression, que les lapereaux vont lui bondir dessus...

Le commissaire convaincu de l'honnêteté de l'illustratrice, retrouve les occupants de la troisième chambre. Elle est occupée par deux frères, Jean et Joseph. Hercule Potreau les interroge sur leur emploi du temps le jour de l'accident. D'après leurs témoignages, ils ont réalisé l'ascension des trois Becs, sous un soleil radieux. Ils peuvent même montrer des clichés qu'ils ont pris de marmottes dodues posant dans l'herbe lumineuse.

Monsieur Potreau prit congé, pour interroger le dernier locataire des lieux. Un homme peu bavard, bûcheron, un peu bourru, qui ne put justifier son emploi du temps. Il

avait travaillé dans la forêt, seul. Personne à sa connaissance ne pouvait garantir ses dires.

Monsieur Potreau et Maurice Burrus partent et décident de réfléchir autour d'un bon vin chaud au café « Cerise et vinaigrette ». Monsieur Burrus est convaincu que le bûcheron n'est pas totalement innocent....

Dans un premier temps, Hercule Potreau ne le contredit pas, il lui demande juste de lui raconter à nouveau l'accident dans le moindre détail. À la fin du récit le commissaire se lève et invite Maurice Burrus à le suivre, afin dit- il d'arrêter les coupables...

Monsieur Burrus le suit, intrigué....

Sans aucune hésitation il arrête les deux frères..... En effet le jour de l'accident il pleuvait des trombes d'eau, les marmottes ne pouvaient donc pas se réchauffer au soleil comme le prétendent Jean et Joseph. Les deux frères n'étaient pas ce jour là sur les trois Becs.

Après leur arrestation les coupables avouèrent qu'ils voulaient acquérir la forêt, ils voulaient empêcher par tous les moyens que le domaine forestier leur échappe.

Ils regrettaient tout de même les blessures des occupants de la première voiture... Ils disaient vouloir juste intimider Maurice Burrus mais le pont, déjà vieux, n'avait pu supporter le poids.

Suite au procès Joseph et Jean coupables furent condamnés à la prison. Un an après le drame Maurice Burrus put enfin acquérir la forêt de Saoû.

Simon Arnaud

La page de Couni - Infos pratiques

ETAT CIVIL 1er semestre 2012

NAISSANCE
Chiyone PERRINET MANABE, le 27 janvier 2012 à Montélimar.
Joris RAILLON, le 2 février 2012 à Valence.

MARIAGES
Grégory VALETTE et Cinthya KASEL, le 19 mai 2012.
Michel DORILLE et Jacqueline LARMARQUE, le 19 mai 2012.

DÉCÈS
Michel RIOU, le 25 janvier 2012 à Saoû.
Guy ARNAUD, le 31 mars 2012 à Villeneuve-de-Berg (07) le 31 mars 2012.
Michel VALENTIN, le 13 mai 2012 à Saoû.

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES
Etienne VERGNAUD et Merry LAVAUD, rue de l'Houme
Myriam LEBAS, le village, route de Bourdeaux
Patrick CHALVET et Marianne DULIGNER, quartier la Baume
Charles RICHE et Ursula SCHMITT, M. et Mme Yann ROYER, les Planas.

RÉSIDENCES SECONDAIRES
Jean-Gabriel ENGELS et Catherine DEPRETRE, quartier du Château.
Iohann LEBLANC et Magalie GRANJON, centre village.
Christophe et Sylvie MARGERIT, quartier Aurouze.
Marie LE NEVEU, Place de l'Horloge et le Veyou.

AGENDA

VENDREDI 22 JUIN :
Présentation du livre des CM2 "Histoires de la forêt de Saoû". Salle des fêtes 18h30.

SAMEDI 23 JUIN :
Fête de l'école à Soyans.

MERCREDI 27 JUIN :
Concert Saoû Chante Mozart, à 19h place des Cagnards.

SAMEDI 30 JUIN :
Commémoration du bombardement, place des Cagnards à 18h30.

VENDREDI 13 JUILLET :
Bal du 13 juillet, place de l'église à partir de 19h.
Réunion d'inscription des bénévoles de la Fête du Picodon, à partir de 18h à la Cure.

DIMANCHE 15 JUILLET :
Fête du Picodon.

VENDREDI 27 JUILLET :
Concert Saoû Chante Mozart, à 18h à la forêt.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE :
Repas communal à la forêt.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE :
Forum des Association à la Salle des Fêtes.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

HORAIRES ET COORDONNÉES DE LA MAIRIE :
Mardi, jeudi et vendredi, de 9 à 12 heures. Tél. : 04.75.76.00.43
Mail : communesaou@wanadoo.fr - Site : http://www.saou.fr

Survol de Saoû

... en mongolfière

Un moment magique, et une vue complètement inédite sur le village.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

LE P'TIT SAOÛ Bulletin municipal semestriel, N°13 - Juin 2012
Directeur de rédaction : Daniel Gilles - Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau
Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST